

LES AGACEMENTS DU RÉSEAU ANTI-ARNAQUES : LES ESCROCS N'ONT PAS DE FRONTIÈRES

Cette rubrique se propose de lister les pratiques commerciales qui ont le don d'agacer le **Réseau Anti-Arnaques**.

Nous allons suivre chaque semaine les états d'âme de **Martial**, retraité, consommateur avisé et exigeant, confronté aux promesses publicitaires les plus variées.

Martial revient d'un voyage au **Québec**, où il a rendu visite à de vieilles connaissances. Pour lui c'était un peu le voyage d'une vie compte tenu de ses revenus modestes et de son âge.

Il a été particulièrement étonné par certaines pratiques habituelles dans cette province du Canada, dont l'existence ne tient qu'à l'état d'esprit de confiance et d'honnêteté qui y règne.

Ainsi, la plupart des boîtes aux lettres ne ferment pas et les colis sont déposés devant la porte sans que les vols ne soient légion.

Autre exemple : Martial avait commandé à l'avance sur internet des billets pour un musée. Le jour de la visite, il présente son bon de commande à l'hôtesse d'accueil. Tabernak ! Elle lui annonce qu'étant donnée une animation spéciale sur cette journée le tarif est exceptionnellement moitié moins cher, et elle procède immédiatement au remboursement du trop-perçu.

Martial ne peut s'empêcher de penser qu'en France une telle pratique n'existerait pas. D'une part le vendeur n'en ferait pas état mais d'autre part si le consommateur demandait un rabais, le commerçant lui répondrait probablement par la négative.

Ses hôtes lui ont confié que dans cet état la criminalité est bien moins présente que dans l'hexagone, même s'il convient de mettre à part Montréal, cité cosmopolite qui concentre plus d'actes répréhensibles que le reste de la région.

Mais le monde moderne au travers des nouvelles technologies (smartphone, internet, IA, réseaux sociaux, ...) commence à entamer le cocon sécuritaire dans lequel les québécois vivent : les forces de l'ordre déplorent une forte augmentation des actes frauduleux via ces outils depuis le COVID. En 5 ans les aînés ont vu les fraudes à leur endroit multipliées par 14 (on parlait de loin avec 25 cas en 2019, 351 en 2024).

Mais là-bas comme ici, les cas sont probablement plus importants que ne le montrent les statistiques compte tenu du sentiment de honte qui envahit les victimes qui n'osent pas en faire part à leur entourage et encore moins aux autorités.

Martial se dit que décidément les escrocs n'ont pas de frontières !



INFO-ALERTE est une mise en garde du Réseau Anti-Arnaques, association partenaire de l'UFC-Que Choisir, BP 40179, 79205 PARTHENAY cedex (contact@arnaques-infos.org).

SIRET : 503 805 657 00049

Reproduction autorisée sous réserve de mentionner l'origine.

Directeur de la publication : **Pascal TONNERRE** (president@arnaques-infos.org)